Méthodologie de l'Examen multidimensionnel du Sénégal

L'objectif des Examens multidimensionnels est de soutenir les pays dans l'élaboration de stratégies de développement. Dans le cas du Sénégal, l'Examen vise à contribuer à la préparation du second volet du Plan Sénégal émergent (PSE) 2019-23. Le PSE, débuté en 2014, constitue la stratégie décennale de développement du pays et le socle pour arriver à la vision d'Émergence en 2035 définie comme « un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit ». Ainsi, les analyses et conclusions de l'*Examen multidimensionnel du Sénégal* pourront servir aux commissions de planification actuellement à l'œuvre pour préparer le second volet du PSE.

L'approche multidimensionnelle considère les améliorations du bien-être des populations comme objectif ultime recherché par les États. Pour ce faire, elle prend en compte les capacités économiques, sociales et institutionnelles nécessaires pour engendrer une croissance économique inclusive et durable.

L'Examen multidimensionnel fournit des recommandations de politiques publiques sur un nombre réduit de sujets, considérés comme ayant un fort impact sur le développement au moment de l'étude. Les recommandations sont basées sur la situation actuelle du pays, les objectifs nationaux visés et les bonnes pratiques internationales menées par d'autres pays.

Ce regard extérieur des Examens multidimensionnels permet la neutralité de l'exercice. Ainsi, sont abordés les progrès réalisés à date par le pays, mais aussi les points de blocage existants. Ceci fait l'objet d'une première phase, l'Évaluation initiale, qui se conclut sur le nombre de sujets sur lesquels l'action publique doit se focaliser en priorité. Ce choix se fonde à la fois sur l'analyse des performances du pays sur une longue période ; la comparaison de ces dynamiques avec celles des pays de comparaison (Costa Rica, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Maroc, Maurice, Moldova, Pérou, Sri Lanka, Tunisie, Turquie et Viet Nam), ou d'autres pays pertinents selon les sujets retenus ; ainsi que les discussions au cours d'un atelier de travail réalisé sur la vision du pays et les obstacles à sa réalisation ; auxquels s'ajoutent des entretiens bilatéraux et une analyse quantitative.

Dans le cas du Sénégal, la première phase, Évaluation initiale, a été réalisée de juillet 2016 à janvier 2017 avec le Centre de développement, la Direction des statistiques et le Département des affaires économiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle a donné lieu au *Volume 1 : Évaluation initiale* (*http://dx.doi.org/10.1787/9789264273092-fr*). Parmi les faiblesses mises en avant par l'état des lieux des performances du Sénégal dans le volume 1, celles où l'action publique est en deçà des besoins ont été érigées en contraintes prioritaires. L'approche retenue a permis d'extraire d'une longue liste de faiblesses un nombre restreint de contraintes. Les liens existant entre toutes les faiblesses recensées ont mis en avant les éléments transversaux et multidimensionnels qui les sous-tendent : impact sur les trois axes du PSE, prise en compte du contexte national, et liens avec les aspects de financement des réformes.

Trois contraintes majeures au bon développement du pays en sont ressorties : les faiblesses du système éducatif, les insuffisances du système fiscal et les dysfonctionnements de l'administration publique. Elles sont analysées plus en profondeur dans ce rapport et accompagnées de recommandations de politiques. Ainsi, selon l'approche retenue dans l'Examen, des réformes de long terme bien menées pour chacune de ces trois contraintes permettraient d'accélérer significativement le développement du pays et de dépasser la logique de projets qui a prévalu jusqu'à ce jour dans la mise en œuvre du PSE.

L'analyse détaillée de ces sujets aboutit aux recommandations de politiques publiques au cours de la deuxième phase, qui fait l'objet de ce rapport. Menée de février à juillet 2017, cette phase repose sur l'expertise de plusieurs départements de l'OCDE : le Centre de développement, le Centre de politique et d'administration fiscales, la Direction de l'éducation et des compétences, et la Direction de la gouvernance publique. Les analyses font suite à trois semaines de mission, un atelier participatif sur les scénarios pouvant affecter la trajectoire de développement du Sénégal, et les expériences d'autres pays en lien avec les trois sujets. Si certaines recommandations consistent à proposer des éléments nouveaux, d'autres sont des ajustements vis-à-vis de l'existant et des initiatives déjà mises en œuvre par le Sénégal. La troisième et dernière phase de l'Examen multidimensionnel développera un plan d'action et un tableau de bord pour la mise en œuvre des recommandations proposées. Elle aura lieu de septembre 2017 à février 2018.

Extrait de :

Examen multidimensionnel du Sénégal

Volume 2. Analyse approfondie et recommandations

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264287082-fr

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Méthodologie de l'Examen multidimensionnel du Sénégal », dans *Examen multidimensionnel du Sénégal : Volume 2. Analyse approfondie et recommandations*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264287082-4-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.